

VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES  
-----  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

17 avril 2015- n° 04  
150039

**TSD/GRANDE PRAIRIE - CLOTURE DES COMPTES DE L'OPERATION ET QUITUS A LA S.E.V.**

Par traité de concession d'aménagement en date du 03 Avril 1998, la Ville de Saint-Dié-des-Vosges a confié l'aménagement du secteur dit « TSD » à la S.E.V., pour permettre d'accueillir des activités à caractère artisanal.

A cet effet, la Société a :

- acquis une partie des terrains nécessaires, dont une maison,
- fait réaliser des études pré-opérationnelles (faisabilité – étude d'impact - étude faune/flore).

Compte tenu de lourdes contraintes environnementales apparues à l'issue de ces études, la S.E.V., en accord avec la collectivité, n'a pas engagé la phase opérationnelle de ce dossier.

La Ville a donc décidé, par délibération en date du 19 Septembre 2014, de procéder à la clôture de cette concession.

Le bilan financier de clôture arrêté au 1<sup>er</sup> avril 2015 fait apparaître :

- un total de dépenses de 472 922,47 € HT,
- un total de recettes de 380 000 € HT incluant les cessions de terrains par la S.E.V. à la Ville pour un montant de 245 000 € HT, selon l'état foncier récapitulatif joint en annexe,
- un résultat d'opération déficitaire de - 92 922,47 € HT.

**LE CONSEIL**

Après avoir entendu les explications du Maire,

**DECIDE**

- d'approuver les comptes présentés par la société et de lui donner quitus définitif de sa mission ;
- d'accepter la remise des terrains actuellement propriété de la S.E.V. moyennant le prix de :
  - 120 000 € HT (soit 144 000 € TTC), concernant la maison et le terrain attaché,
  - 125 000 € HT (soit 150 000 € TTC), concernant les terrains nus, conformément à l'estimation de France Domaine du 19 décembre 2014 ;
- d'autoriser le Maire à signer les actes administratifs correspondants avec la S.E.V ;
- de procéder au versement d'une participation d'équilibre de 92 922,47 € en couverture du résultat déficitaire de l'opération.

**ADOpte A L'UNANIMITE**

(- 1 abstention : V. BENOIT - Président de la SEV)



Extrait certifié conforme  
Le Maire,

David VALENCE

-----  
*Nombre effectif des Membres  
du Conseil Municipal.....* 35

-----  
Séance du 17 avril 2015

*Nombre des Membres en  
exercice.....* 35

*Nombre des Membres présents  
à la séance.....* 27

*Procurations .....* 8

-----  
Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de David VALENCE, Maire, assisté de Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Adjoints.

Etaient présents :

David VALENCE, Bruno TOUSSAINT, Vincent BENOIT, Françoise LEGRAND, Jean-Paul BESOMBES, Dominique CHOBAUT, Marc FRISON-ROCHE, Nicolas BLOSSE, Marie-José LOUDIG, Jacqueline THIRION, Marie-France LECOMTE, Marie-Claude ANCEL, François FICHTER, Roselyne FROMENT, Gina FILOGONIO, Christine FELDEN, Issam BENOuada, Sabriya CHINOUNE, Mustafa GUGLU, Christopher ZIEGLER, Jean-Louis BOURDON, Serge VINCENT, Orhan TURAN, Christine URBES, Ramata BA, Nadia ZMIRLI, Nathalie TOMASI

Excusés et ont donné procuration :

Claude KIENER	à	Dominique CHOBAUT
Patrick ZANCHETTA	à	David VALENCE
Caroline PRIVAT	à	Françoise LEGRAND
Isabelle DE BECKER	à	Bruno TOUSSAINT
Ousseynou SEYE	à	Christopher ZIEGLER
Johann RUH	à	Christine FELDEN
Pierre JEANNEL	à	Jacqueline THIRION
Michel CACCLIN	à	Nadia ZMIRLI

-----  
Monsieur Christopher ZIEGLER est désigné en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.  
-----